

L'expérience Marocaine en matière de leasing séduit les décideurs et opérateurs Sénégalais

L'APSF (à travers Messieurs Chakib Bennani, Karim Drissi Kaitouni et Mostafa Melsa) a participé aux travaux du Leasing Business Forum organisé à Dakar les 22 et 23 mars par la Société Financière Internationale (SFI) et l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petite et Moyenne Entreprises (ADEPME) aux côtés d'autres opérateurs africains (Mauritanie, Tunisie, Côte d'Ivoire, Ile Maurice et Sénégal).

La problématique centrale débattue lors de ce séminaire, qui a regroupé pas moins de 1200 participants (banquiers et chefs de PME), portait sur la question de savoir pourquoi le leasing, qui a été introduit au Sénégal en 1977, tarde à se développer.

La présentation de l'expérience marocaine en guise de témoignage, les représentants de l'APSF s'étant abstenus de tout triomphalisme, a fortement impressionné les participants. En particulier les avancées réalisées dans ce domaine qui font que le taux de pénétration du leasing marocain tourne autour de 15% (0,4% au Sénégal). Interrogés sur les facteurs de succès du leasing, les représentants de l'APSF ont fait part, pour ne pas dire martelé, de quelques considérations dont notamment :

- la spécialisation : le leasing est une affaire de spécialistes connaissant bien leur métier et ne peut être pratiqué par quelque établissement de crédit que ce soit à côté d'autres modes de financement
- la concertation : une compréhension des tenants et aboutissants de ce métier par les Administrations, notamment fiscale et judiciaire et, partant, une concertation entre elles et la profession constitue un levier décisif pour l'épanouissement du leasing
- la bonne gouvernance : les opérateurs doivent adhérer à des principes éthiques et déontologiques qui commandent leurs actes au quotidien.

Ces considérations ont été retenues parmi les recommandations du colloque ainsi que la suggestion marocaine de constituer une Fédération africaine du leasing.